



128 allée des Champs Elysées 91012 EVRY Cédex

Tél : 01.69.47.19.62

Adresse du site : [www.fo-dgfip-sd.fr/091](http://www.fo-dgfip-sd.fr/091)

Adresse mail : [fodgfip91@gmail.com](mailto:fodgfip91@gmail.com)

Madame la présidente,

**1 sur 5**, c'est le nombre de français qui ont éprouvé des difficultés à effectuer des démarches administratives en 2016, selon le récent rapport publié par le Défenseur des droits qui ajoute qu'ils sont plus de 50 % à avoir eu, au moins une fois dans les cinq dernières années, des difficultés pour résoudre un problème avec une administration ou un service public

Ce CTL du 26 septembre 2017 ne nous rassure pas sur ce point car il n'échappe malheureusement pas à la logique de réduction de l'offre de service public au travers de plusieurs points à l'ordre du jour et notamment ceux portant sur la mise en place de l'accueil sur rendez vous.

Le SIP de Corbeil est le meilleur exemple de l'échec de la nouvelle organisation de notre service public ...moins d'agents pour recevoir et toujours plus de monde à l'accueil. Un public qui ne peut faire face aux nouvelles obligations dénommées mesures de simplifications...(paiement dématérialisé des impôts et notamment de l'ISF ...)

Cela s'ajoute aux mesures de fermetures de postes, à la limitation des paiements en numéraire ou par chèques auprès d'un autre comptable : gageons que le prochain rapport du Défenseur des droits placera la DGFIP en tête des administrations inaccessibles au public !

Pour **FO-DGFIP**, les mesures qui remettent en cause nos missions de proximité ont comme conséquence immédiate de mettre un peu plus en difficulté des usagers déjà fragilisés dans un contexte économique et social difficile.

Pour **FO-DGFIP**, l'accueil du public reste un garant de la cohésion sociale. Le numérique qui se développe dans une logique de réduction des coûts de fonctionnement ne saurait justifier les excès en termes d'éloignement de l'utilisateur.

**FO -DGFIP** dénonce le train de réformes engagé par la Direction Générale et que vous mettez en place, sans tarder, dans le département de L'Essonne.

Sa justification comme corollaire des suppressions d'emplois ne peut constituer une stratégie viable pour notre Administration. Il faut que s'engage la réflexion sur les missions, à nouveau escamotée par le gouvernement dans son Forum des administrations.

Les élus **FO DGFIP 91**